

# Montaigne et l'interprétation II : Les conditions de possibilité

Bénédicte Boudou

Volume 24, Number 3, Winter 1988

Lectures—Montaigne, Vallès, Larbaud, Ollier, Tournier

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/035759ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/035759ar>

[See table of contents](#)

## Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

## ISSN

0014-2085 (print)

1492-1405 (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this article

Boudou, B. (1988). Montaigne et l'interprétation : II : Les conditions de possibilité. *Études françaises*, 24(3), 21–40. <https://doi.org/10.7202/035759ar>

# Montaigne et l'interprétation

## II : Les conditions de possibilité\*

BÉNÉDICTE BOUDOU

Si Montaigne ne souhaite pas ouvrir à tous l'herméneutique des textes sacrés et juridiques, il n'assigne pas à l'interprétation des domaines strictement délimités. Tout peut devenir l'objet de son analyse : un geste, un coup d'œil, la raison d'une digression orale, et elle pourrait être définie comme une attention nouvelle portée aux choses. Les *Essais* ressemblent — l'idée n'est pas nouvelle — à une phénoménologie, soit à une description des significations impliquées par l'expérience en général. Leur auteur se plaît à lire dans l'Histoire les exemples et les anecdotes plus que les événements, parce qu'il y trouve une nouvelle image de la complexité humaine. Il aime reconnaître chez les poètes et les philosophes l'élaboration de mythes destinés à faire saisir une réalité difficile et dont il cherche à comprendre le fonctionnement.

Certes, il trace des limites à l'interprétation, et raille sa facilité : «...Car il y a tant de moyens d'interprétation qu'il est malaisé que, de biais ou de droit fil, un esprit ingénieux ne rencontre en tout sujet quelque air qui luy serve à son point.» (II, 12, p. 586a) Mais — et peut-être corrélativement — il se commet tant d'erreurs d'interprétation qu'il s'avère parfois nécessaire de faire œuvre d'interprétation soi-même afin de

\* Nos références renvoient à l'édition des *Essais* établie par V.L. Saulnier et P. Villey, Paris, PUF, 1965, et nous indiquons après le chiffre de la page la couche (a, b, c) à laquelle appartient le texte suivant la *Concordance des Essais* de D.B. et A.E. Leake, Genève, Droz, 1981.

dépister les faussetés des affirmations<sup>1</sup>. Montaigne regarde ainsi d'une façon nouvelle — moins encline à l'admiration — l'enfant spartiate qui se laissa dévorer le foie par un renard : «Je trouve en premier lieu cet exemple mal choisi, d'autant qu'il est bien malaisé de borner les efforts des facultez de l'ame, là où des forces corporelles nous avons plus de loy de les limiter et cognoistre.» (II, 32, p. 723a) Parfois, l'assertion mérite d'être complètement révisée à la lumière d'un nouveau jugement : «Ceux qui nous vont instruisant que sa queste [de la volupté] est scabreuse et laborieuse, sa jouissance agreable, que nous disent ils par là, sinon qu'elle est tousjours desagreable?» (I, 20, p. 82c)

Ainsi, éparses çà et là, des «méthodes» interprétatives assortissent les commentaires de Montaigne. Cela ne signifie pas qu'il ait jamais codifié ou établi de méthodologie. Mais de certaines pratiques interprétatives à l'œuvre dans les *Essais* on peut déduire des règles d'approche.

Étant donné que «les sujets ont divers lustres et diverses considerations» (II, 12, p. 581a), toutes les hypothèses que l'on peut formuler à leur endroit présentent un intérêt. Il incombera à l'interprétation de reconnaître la Diversité : «Pour me sentir engagé à une forme, je n'y oblige pas le monde, comme chacun fait; et croy et conçois mille contraires façons de vie; et au rebours du commun, reçois plus facilement la difference que la ressemblance en nous.» (I, 37, p. 229c). Cette diversité, il conviendra ensuite de la respecter dans l'appréciation qu'on fera des autres, en se gardant de les «tirer à soy», car leur plus grande richesse réside peut-être précisément dans leur complexité : «Je descharge tant qu'on veut un autre estre de mes conditions et principes, et le considere simplement en luy-mesme, sans relation, l'estoffant sur son propre modelle [...]. Je desire singulierement qu'on nous juge chacun à part soy, et qu'on ne me tire en consequence des communs exemples.» (I, 37, p. 229c)

Afin de réussir dans cette entreprise, la première règle de la méthode exige que soit préférée la saisie globale d'un texte ou d'un individu à un «épluchage» qui l'émiette et le dénature. Contre la tentation de fixer un sens, qu'engendre souvent l'opération d'explication, interpréter s'efforcera d'élucider les actes conférant la signification, en comparant le tout à la partie, les intentions avec les gestes. Tous les sens possibles auront ainsi plus de chance d'être déployés : «Si philosopher c'est douter, à plus forte raison niaiser et fantastiquer, comme je fais,

1. Pour F. Schleiermacher, il y a herméneutique là où il y a d'abord eu «mésinterprétation». Voir *Hermeneutik*, Heidelberg, éd. Kimmerle, 1959, p. 39. Sans aller jusque-là, nous concéderons que ce qui suscite l'interprétation, c'est peut-être l'erreur.

doit estre doubter. C'est aux apprentifs à enquerir et à debatre, et au cathedrant de resoudre.» (II, 3, p. 350a)<sup>2</sup> Alors que dans l'herméneutique juridique, l'interprétation d'une loi fait cesser l'interprétation antérieure<sup>3</sup>, la compréhension qui s'applique aux gestes et paroles auxquels l'homme est quotidiennement confronté admettra des contradictoires. Nulle interprétation ne saurait ainsi prétendre épuiser le sens d'un acte, pas plus que d'un texte, et «peu de gens descouvrent toutes les graces» que recèlent les fables d'Esopé (II, 37, p. 769a). Comprendre un texte ne signifie pas lui imposer un sens, mais bien plutôt «être prêt à se laisser dire quelque chose par ce texte»<sup>4</sup>, respecter son altérité. Telle est peut-être une des raisons pour lesquelles Montaigne, comme s'il était conscient de ne pouvoir jamais combler la distance qui le sépare de son «emprunt», préfère mettre en regard la citation et sa traduction, plutôt que d'opérer une substitution de l'une à l'autre.

Mieux que la considération isolée, la «conference», la comparaison assure un moyen de «comprendre les incomparables»<sup>5</sup>. Lorsqu'il commente l'histoire de ce père qui prie pour la mort de sa fille, Montaigne ne juge pas un acte isolé ; il a besoin du contexte que lui fournit la comparaison pour resituer dans un réseau d'habitudes à la fois individuelles et sociales le sacrifice d'une fille unique : «Cettuy-cy semble encherir sur les autres, de ce qu'il s'adresse à ce moyen de prime face, lequel ils ne prennent que subsidierement, et puisque c'est à l'endroit de sa fille unique.» (I, 33, p. 219a) L'auteur de *l'Apologie* éprouve encore la fertilité que recèle la comparaison en établissant des parallélismes entre les hommes, c'est-à-dire un «objet» assez bien connu, et les bêtes, trop dédaignées. La connaissance de soi s'en approfondit, en même temps que l'esprit s'ouvre sur les autres : «(a) Or, ces effets que nous reconnaissons aux autres animaux, plus grands que les nostres, tesmoignent en eux quelque faculté plus excellente qui nous est occulte, comme il est vray-semblable que sont plusieurs autres de leurs conditions et puissances (c) desquelles nulles apparences ne viennent jusques à nous.» (II, 12, p. 469)

D'autre part, souvent et dès le début de son livre, l'auteur des *Essais* insiste sur l'absence d'un critère absolu et susceptible

2. On pense à M. Merleau-Ponty : «Comprendre de toutes les façons à la fois, tout a un sens... Toutes ces vues sont vraies, à condition qu'on ne les isole pas, qu'on aille jusqu'au fond de l'histoire et qu'on rejoigne l'unique noyau de signification existentielle qui s'explicite dans chaque perspective.» *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945, Avant-propos, p. XIV.

3. «Cessante causa cessat ejus effectus».

4. H.G. Gadamer, *Vérité et Méthode*, Paris, Seuil, 1978, p. 107 (253).

5. On se sert ici de H. Friedrich, *Montaigne*, 1948, trad. Rovini, Paris, Gallimard, 1968, p. 89.

de légitimer tout jugement de valeur : «Ce que je treuve excusable du mien, ce n'est pas de soy et à la verité, mais c'est à la comparaison d'autres choses pires, ausquelles je voy qu'on donne credit.» (II, 17, p. 636a) La Vérité étant hors d'atteinte, le jugement dénué de référence objective se transforme en appréciation personnelle et subjective : «Non de qui on le croid, mais qui le croid de soy est content. Et en cella seul la creance se donne essence et verité.» (I, 14, p. 67c) Dès lors, la comparaison constitue une méthode d'interprétation ; elle mesure les valeurs devenues relatives : «Ce que je treuve excusable du mien, ce n'est pas de soy et à la verité, mais c'est à la comparaison d'autres choses pires...» (II, 17, p. 636a) Montaigne décrit nettement l'économie d'échanges qui s'est mise en place et préside à l'évaluation : «Que nostre opinion donne pris aus choses, il se void par celles en grand nombre ausquelles nous ne regardons pas seulement pour les estimer, ains à nous ; et ne considerons ny leurs qualités, ny leurs utilitez, mais seulement nostre coust à les recouvrer, comme si c'estoit quelque piece de leur substance, et appelons valeur en elles non ce qu'elles apportent, mais ce que nous y apportons.» (I, 14, p. 62c)

La comparaison joue le rôle du fléau de la balance : elle donne la pesée des actes et la mesure des avis les uns par rapport aux autres, au lieu de les rapporter à une valeur-étalon, balayant le mythe de l'Autorité et de ses prérogatives : «Mettons au contrepois l'advis de deux philosophes.» (I, 39, p. 247a)<sup>6</sup>

Comparer implique aussi de confronter tel exemple à tel autre qui le contredit : «Cette autre curiosité contraire...» (I, 3, p. 23), ou de déceler, chez un même personnage — Montaigne manifeste ici une prédilection pour Cicéron — saisi en deux attitudes distinctes, une contradiction flagrante.

Parce qu'elle élargit les domaines d'investigation en envisageant les connexions possibles, la comparaison soustrait les problèmes qu'elle traite à l'étroitesse d'un point de vue : «Les barbares ne nous sont de rien plus merveilleux, que nous sommes à eux, ny avec plus d'occasion ; comme chacun advoüeroit, si chacun sçavoit, apres s'estre promené par ces nouveaux exemples, se coucher sur les propres, et les conferer sainement.» (I, 23, p. 112c)

On retient qu'ici, Montaigne fait suivre d'un repli sur soi le mouvement expansif de la comparaison. Elle ne se suffit pas à elle seule, et ne saurait en aucun cas signifier une équivalence, en particulier quand elle s'applique à des hommes ou à des discours : «Quand Plutarque compare [les Grecs aux Romains],

6. Citons encore la fin du chapitre II, 3, p. 360-361, où une liste d'exemples de morts volontaires permet d'atténuer les mérites particuliers et contingents.

il ne les égale pas pourtant. Qui plus disertement et consciencieusement pourroit remarquer leurs différences ? [...] Il ne les compare pas entiers ; il n'y a en gros aucune préférence : il apparie les pièces et les circonstances l'une après l'autre, et les juge separement.» (II, 32, p. 727a)

Pour l'interprétation, la comparaison joue le rôle de moyen, non de fin. Elle demeure grossière dans la saisie qu'elle permet, et Montaigne refuse de ne considérer en Virgile que l'émule d'Homère, dont «il tient sa suffisance» : «Ce n'est pas ainsi que je compte : j'y mesle plusieurs autres circonstances qui me rendent ce personnage admirable» (II, 36, p. 752a). Plus déterminative sera l'approche individuelle adoptée en face du Réel.

Montaigne semble éprouver des difficultés à situer l'interprète, ce qui souligne l'importance du problème. Lui-même, dans son rapport à soi, hésite entre la complaisance — «Or, je me pare sans cesse, car je me descriis sans cesse» (II, 6, p. 378c) — et la distanciation délibérée, alors qu'il prétend à une connaissance de soi privilégiée : «Jamais homme ne traicta subject qu'il entendit ne cogneust mieux que je fay celuy que j'ay entrepris.» (III, 2, p. 805b)

Mais une étroite identification de l'interprète à son objet se solde par une réduction du champ observé : «...et est une grande faute, et en laquelle toutes fois la plus part des hommes tombent [...] de faire difficulté de croire d'autrui ce qu'eux ne sçauoient faire.» (II, 32, p. 725a) Montaigne se défend ainsi de l'égoïsme, forme rétrécie de l'anthropocentrisme, en «vertu» duquel un Bodin élimine tel fait, parce qu'il dépasse sa notion de la vraisemblance. Pourquoi faudrait-il que le «jugeant» et le «jugé» s'identifient totalement ?

Contre l'illusion de la proximité, la distance qu'on laisse s'interposer entre les autres et soi a sa fécondité et sa lucidité : «(a) Moy, je considere aucuns hommes fort loing au dessus de moy, noméement entre les anciens ; et encores que je reconnoisse clairement mon impuissance à les suyvre de mes pas, je ne laisse pas de les suyvre à veue et juger les ressorts qui les haussent ainsin, (c) desquels je apperçoy aucunement en moy les semences : comme je fay aussi de l'extreme bassesse des esprits, qui ne m'estonne et que je ne mescroy non plus. Je vois bien le tour que celles là se donnent pour se monter ; et (a) admire leur grandeur, et ces esclancemens que je trouve tres-beaux, je les embrasse ; et si mes forces n'y vont, au moins mon jugement s'y applique tresvolontiers». (II, 32, p. 725) La distance qui sépare Montaigne de tel individu, grand ou médiocre, ne saurait faire obstacle à sa compréhension.

L'auteur des *Essais* n'admet-il pas — bien qu'il tienne à l'individualité — que tout exemple étranger se révèle «instrui-

sable», puisque «chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition» (III, 2, p. 805b)<sup>7</sup>?

Il semble cependant qu'en dépit d'efforts vers l'objectivité, la sympathie demeure chez l'auteur des *Essais* l'un des piliers les plus stables de l'appréhension d'autrui. Concernant Sénèque, Montaigne préfère ainsi à l'historien Dion le témoignage des «historiens Romains», ses compatriotes, leur accordant plus de confiance qu'aux «Grecs et étrangers» (II, 32, p. 722a).

Mais cette «connivance sensible»<sup>8</sup> fonde aussi la possibilité d'un refus. En effet, si la compréhension implique que l'on se dissolve dans l'Autre par une sorte d'«acte divinatoire»<sup>9</sup>, l'interprétation constitue à la fois une aliénation de l'autre et une perte de soi.

Montaigne en a pris conscience, et l'idée de Platon l'intéresse, qui envisage une antipathie fructueuse et «dict que par quelque divine inspiration, il advient que les meschans mesmes sçavent souvent, tant de parole que d'opinion, justement distinguer les bons des mauvais.» (II, 16, p. 629c)<sup>10</sup> Il convient de s'affranchir des préjugés moraux, s'ils voilent les compétences réelles<sup>11</sup>.

La distance, valide lorsqu'il s'agit d'actes, atteint-elle cependant la profondeur à laquelle parvient la proximité?

L'auteur des *Essais* garde la nostalgie de l'Ami irremplaçable dont il pénétrait parfaitement les «ressorts», et il cède à la tentation de l'identification, et de sa richesse: «Je souhaiterois aussi parler à des gens qui eussent essayé ce que je dis.» (I, 28, p. 192a)

C'est parce qu'elle tend à gommer ce qui fait la spécificité d'un individu qu'il arrive à Montaigne de refuser l'identification englobante: «Je discharge tant qu'on veut un autre estre de mes conditions et principes, et le considère simplement en

7. On ne peut s'empêcher de penser que M. Proust fait écho à Montaigne, dans ses *Pastiches et Mélanges*, Paris, Gallimard, p. 103: «Personne n'est original, et, fort heureusement pour la sympathie et la compréhension qui sont de si grands plaisirs dans la vie, c'est dans une trame universelle que nos individualités sont taillées.»

8. On reprend l'heureuse expression de J. Starobinski, *Montaigne en mouvement*, Paris, Gallimard, 1982, p. 299.

9. Comme le veut F. Schleiermacher: «Cet acte divinatoire apparaît quand le commentateur se transporte, autant que faire se peut, dans l'âme (*Verfassung*) de l'écrivain», «Premier Discours à l'Académie», in *Hermeneutik*, *op. cit.*, p. 109 — *et sq.*

10. Voir H.G. Gadamer: «Le miracle de comprendre consiste bien plutôt dans le fait qu'aucune congénialité n'est nécessaire...», *Vérité et Méthode*, *op. cit.*, p. 152 (294).

11. Paul Valéry le redira: il arrive que nous «saisissions l'adversaire mieux que nous-mêmes», *Tel Quel, Oeuvres II*, Paris, Bibl. de La Pléiade, p. 684-685.

luy-mesme, sans relation, l'estoffant sur son propre modele.» (I, 37, p. 229c) Mais l'ouverture à autrui est déperdition de soi.

Ces contradictions, Montaigne ne paraît pas les résoudre. Peut-être n'en a-t-il cure : elles manifestent la vie même de l'interprétation, qui ne se réduit pas à une méthode, mais s'épanouit dans une multiplicité d'approches, et dont la souplesse garantit l'authenticité.

Montaigne préconise ainsi une mobilité de l'approche interprétative, qui gagnera à changer de point de vue. À ses yeux, la critique n'est équitable que si elle s'oriente «dans la double direction du dehors et du dedans»<sup>12</sup>.

Un compromis pourrait être atteint dans une étude approfondie et étendue en durée, qui ressemble à l'analyse de soi que pratique l'auteur des *Essais* : son projet, il le nomme une «épineuse entreprise de suivre une alleure si vagabonde que celle de nostre esprit, de pénétrer les profondeurs opaques de ses replis internes, de choisir et arrêter tant de menus airs de ses agitations.» (II, 6, p. 378c) De même, il conseille «...pour juger bien à point d'un homme, [de] principalement contre-roller ses actions communes et le surprendre en son à tous les jours.» (II, 29, p. 705a)

Une longue connaissance<sup>13</sup>, celle qu'Amyot s'est acquise de Plutarque par exemple, s'avère être le seul moyen pour Montaigne de comprendre «la contenance des Feuillans et des Capucins» sans la partager (!), «de bien trouver l'air de leur train» et d'assurer : «je m'insinue, par imagination, fort bien en leur place.» (I, 37, p. 229a) Grâce à une sorte d'induction psychologique, on tâchera de découvrir, «par les productions [des autres] leurs inclinations internes» (III, 13, p. 1076b), ce qui demande de ne pas s'arrêter à la surface des êtres ou des choses : «...il faut sonder jusqu'au dedans, et voir par quels ressorts se donne le bransle.» (II, 1, p. 338a)

Plusieurs fois, Montaigne recommande la saisie en profondeur, dût-elle conduire au doute : «Ce qui fait qu'on ne doute de guère de choses, c'est que les communes impressions, on ne les essaye jamais ; on n'en sonde point le pied, où gist la faute et la foiblesse ; on ne débat que sur les branches...» (II, 12, p. 539a) Quitte à ne découvrir que la mouvance, ou à se tromper dans sa recherche, il faut prendre le risque d'une enquête.

S'il la favorise, Montaigne ne préconise cependant pas la seule saisie verticale. Une appréciation horizontale ne doit pas être exclue. On mettra ainsi également en œuvre une méthode déductive s'effectuant *a pari*, tel le raisonnement analogique

12. J. Starobinski, *op. cit.*, p. 367.

13. On se souvient du proverbe fameux au XVI<sup>e</sup> siècle : «De faux juge brefve sentence.»

qui permet l'extension de la compréhension dans le temps : «Quoi en auroit suffisamment jugé le present estat, en pourroit seurement conclurre et tout l'advenir et tout le passé.» (II, 12, p. 467c)

Cette extension analogique s'applique beaucoup mieux aux choses qu'aux êtres infiniment mobiles, sur lesquels on ne saurait donc fonder aucune prévision ou certitude définitive. Si Montaigne revendique ainsi la validité que comporte l'induction d'une espèce à l'autre : «Nous devons conclurre de pareils effets pareilles facultez et confesser par consequent que ce mesme discours, cette mesme voye que nous tenons à ouvrir, c'est aussi celle des animaux» (II, 12, p. 460a), il s'agit plus pour lui d'asseoir une démonstration logique sur des ressemblances que de mettre en relief une individualité. En effet, dans le même chapitre, il met en garde contre le défaut que comporte une telle méthode : elle simplifie, réduit la diversité et la complexité : à observer leurs gestes, les éléphants donnent l'impression d'avoir «quelque participation de religion». On ne saurait cependant l'affirmer, même après une comparaison à leur avantage : «Mais, pour ne voir aucune telle apparence és autres animaux, nous ne pouvons pourtant establir qu'ils soient sans religion, et ne pouvons prendre en aucune part ce qui nous est caché.» (II, 12, p. 446)

Car, conscient que tout est possible : «(c) Je treuve que les esprits hauts ne sont de guere moins aptes aux choses basses que les bas esprits aux hautes» (III, 9, p. 992c)<sup>14</sup>, Montaigne s'intéresse au nœud de conflits que figure le comportement du marquis de Sallusse, là où la littérature moralisante des «leçons» eût critiqué son manque de sang-froid et de loyauté (I, 11, p. 42a).

La saisie des différences exige qu'on opère un va-et-vient du tout à la partie<sup>15</sup>, afin d'insérer tel détail, telle action particulière à l'intérieur d'un ensemble plus vaste où ils recevront leur place. On ne jugera pas de l'ensemble en prenant appui sur une partie seulement<sup>16</sup>, et parallèlement, sachant combien le hasard «fait son jeu» dans les actions humaines, on évitera de juger un individu en le mesurant seulement à ce qu'il fait.

14. Cf. aussi : «(c) Sauf l'ordre, la moderation et la constance, j'estime que toutes choses sont faisables par un homme bien manqué, et defaillant en gros.» (II, 29, p. 705c).

15. Voir H.G. Gadamer, *op. cit.*, p. 131 (275) : «L'anticipation de sens qui régit la conception du tout devient compréhension explicite dans la mesure où les parties déterminées sur la base du tout déterminent à leur tour ce tout.»

16. On se rappelle avec quelle vigueur H. Estienne proteste — dans *l'Introduction au Traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, ou Traité préparatoire à l'Apologie pour Hérodote*, Genève, 1566, Avis au lecteur, f° IV v° — contre l'impudence de ceux qui «jugent de tout un livre pour ce qu'ils en entendent une partie».

La plupart du temps, l'ensemble prévaut sur le détail, et «à qui n'a dressé en gros sa vie à une certaine fin, il est impossible de disposer les actions particulières» (II, I, p. 337a). Réagissant contre l'opinion publique prompte à se saisir d'un fait isolé à partir duquel elle extrapole, Montaigne affirme le critère de la cohérence lorsqu'il évoque Caton en particulier : «La connoissance que nous avons de la grandeur de courage de cet homme par le reste de sa vie nous peut faire juger en toute seureté que cecy lui partoit d'une âme si loing eslevée au-dessus de tels accidents qu'il n'en daignoît entrer en cervelle non plus que d'accidens ordinaires.» (I, 44, p. 272a)

Mais cette règle herméneutique du tout et de la partie héritée de l'Antiquité, l'auteur des *Essais* l'infléchit dans le sens de la mobilité. N'est-ce pas ainsi un autre principe qui le guide lorsqu'il réinterprète certaines actions de Julien l'Apostat ? «Il nous estoit aspre, à la verité, mais non pourtant cruel ennemy : car nos gens mesmes recitent de luy cette histoire, que se promenant un jour autour de la ville de Chalcedoine, Maris, Evesque du lieu, osa bien l'appeler meschant traistre à Christ, et qu'il n'en fit autre chose, sauf luy respondre : «Va, miserable, pleure la perte de tes yeux.» A quoy l'Evesque encore repliqua : «Je rens graces à J. Christ de m'avoir osté la veuë, pour ne voir ton visage impudant» ; affectant [il s'agit de Julien], disent ils, en cela, une patience philosophique. Tant y a que ce fait là ne se peut pas bien rapporter aux cruautez qu'on le dit avoir exercées contre nous.» (II, 19, p. 669a) Feignant ici l'étonnement devant la divergence que produit une action particulière suspectée de fausseté, Montaigne met plus volontiers en cause la qualité de son information que l'acte accompli. Il cherche à réinterpréter la vie de Julien l'Apostat, et refuse donc ses cruautés en les opposant à sa «patience». C'est ainsi qu'il recourt à d'autres témoins pour envisager à nouveau toute la personnalité de Julien : «Il estoit (dit Eutropius, mon autre tesmoing) ennemy de la Chrestienté, mais sans toucher au sang.» (*ibid.*)

Au vrai, Montaigne se rend compte que cette règle qui donne la priorité au tout ne peut s'appliquer valablement à chacun : «À nous, au rebours, autant d'actions, autant faut-il de jugemens particuliers. Le plus seur, à mon opinion, seroit de les rapporter aux circonstances voisines, sans entrer en plus longue recherche et sans en conclure autre consequence.» (II, I, p. 334a) Nos actions, toutes discordantes entre elles, s'expliquent beaucoup plus par «des causes prochaines que par des principes fermes dominant notre conduite<sup>17</sup>.»

17. On se sert ici des quelques lignes par lesquelles P. Villey et V.L. Saulnier introduisent le deuxième livre des *Essais*, éd. PUF, 1965.

Ce qui n'empêche pas Montaigne de préconiser, quelques pages plus loin, la continuité dans l'examen: «...suyvre longuement et curieusement sa trace» (II, 1, p. 336a) On ne dépasse la «volubilité et discordance» humaines qu'à la condition de «s'estudier bien attentivement». De même que «Aucun ne fait certain dessain de sa vie, et [que] n'en deliberons qu'à parcelles» (II, 1, p. 334a), on ne peut rien dire — de soi et d'autrui — «entierement, simplement et solidement, sans confusion et sans meslange, ny en un mot.» (II, 1, p. 335a)

Au lieu de privilégier l'instant, l'auteur des *Essais* propose une saisie qui embrasse une durée, sans se nourrir d'illusions d'ailleurs, comme l'indique la restriction finale: «Il les [Montaigne parle ici des âmes] faut donc juger par leur estat rassis, quand elles sont chez elles, si quelque fois elles y sont.» (III, 2, p. 810b)

Comme fatalement, Montaigne est amené à des contradictions, parce que l'homme lui-même lui apparaît tissé de contrastes: «(b) Comme les ames vitieuses sont incitées souvent à bien faire par quelque impulsion estrangere, aussi sont les vertueuses à faire mal.» (*ibid.*) Une autre approche lui convient donc, qui lui permette de mieux regarder ce qui s'offre à son investigation.

Corollaire de la comparaison, et indispensable à qui veut reconnaître la spécificité individuelle, apparaît le *Distinguo*, «membre le plus universel de ma logique» (II, 1, p. 335b). Il convient bien sûr de se garder de toute confusion, et le début du chapitre «De la Presumption» nous fournit un modèle de clarté: «(a) Il y a une autre sorte de gloire, qui est une trop bonne opinion que nous concevons de nostre valeur.» (II, 17, p. 631a)

Mais encore, ennemi d'une partialité bornée, l'auteur des *Essais* récuse les jugements monolithiques et péremptoires: «Je croy des hommes plus mal aisément la constance que toute autre chose, et rien plus aisément que l'inconstance. Qui en jugeroit en destail (c) et distinctement piece à piece, (b) rencontreroit plus souvent à dire vray.» (II, 1, p. 332b) Parti pris et précipitation n'aboutissent qu'à une mauvaise compréhension, qui dénature l'objet même qu'elle prétend saisir. D'autant plus que<sup>18</sup> tout acte met en jeu un réseau de motivations, et que le viol, par exemple, lui semble doublement criminel en ce que «le dissentiment n'y peut pas estre assez entier.» (II, 3, p. 356)

La complexité humaine est telle qu'à moins de la passer au crible — Montaigne dit «par l'estamine»<sup>19</sup> — on ne saurait

18. Montaigne insiste là-dessus: I, 50, p. 303; II, 6, p. 370.

19. J. Starobinski rappelle la communauté étymologique qui unit «Critique» à *crisis* et au verbe *crimain* = tamiser, discriminer, *op. cit.*, p. 337.

faire la part de l'authentique et de l'affecté : «(a) Il ne se reconnoit plus d'action vertueuse : celles qui en portent le visage, elles n'en ont pas pourtant l'essence ; car le profit, la gloire, la crainte, l'accoutumance, et telles autres causes estrangeres nous acheminent à les produire. La justice, la vaillance, la debonnaireté que nous exerçons lors, elles peuvent estre ainsi nommées pour la consideration d'autrui, mais, chez l'ouvrier, ce n'est aucunement vertu : il y a une autre fin proposée (c) autre cause mouvante.» (I, 37, p. 230)

Il importe que l'interprétation évalue la distance ou la disparité qui s'interpose entre l'intention et l'acte, afin d'apprécier celui-ci aux moyens déployés pour l'accomplir : «Si l'action n'est vicieuse, la route l'est.» (I, 21, p. 101c) On n'assimilera pas un individu à l'acte qu'il effectue — ou qui lui «échappe» : «Un fait courageux ne doit pas conclurre un homme vaillant.» (II, 1, p. 336a) Et Montaigne refuse de conclure à la noblesse d'un homme dont les attitudes se contredisent suivant les circonstances : «(c) Quand, estant lasche à l'infamie, il est ferme à la pauvreté ; quand, estant mol entre les rasoirs des barbiers, il se trouve roide contre les espées des adversaires, l'action est louable, non pas l'homme.» (*ibid.*)

Inversement, il peut advenir que l'intention soit beaucoup plus chargée que le propos auquel elle donne lieu. Une induction psychologique conduit ainsi Montaigne à traduire les adjectifs «lasche et craintif» (II, 37, p. 699) par «meurtrier», c'est-à-dire à déployer toute la signification et les conséquences qu'ils impliquent.

Distinguer peut encore amener à louer l'effet qu'on désolidarise de son auteur ; ainsi d'une phrase de Tacite lue chez P. de Commines : «Je devois en louer l'invention, non pas luy.» (III, 8, p. 940b) Seule une écoute attentive risque d'entendre sous les sentiments le cortège des arrière-pensées, sous les mots les connotations dont ils se colorent : si Montaigne préfère ainsi la raillerie à la plainte, c'est que celle-ci «...et la commiseration sont meslées à quelque estimation de la chose qu'on plaint ; les choses dequoy on se mocque, on les estime sans pris.» (I, 50, p. 303)

Cette discrimination ne prétend pas cependant outrepasser la modestie du regard, dont l'auteur des *Essais* s'est fait une règle : «Et crois qu'il y a quelque art à distinguer les visages débonnaires des nyais [...]. D'en prognostiquer les aventures futures, ce sont matieres que je laisse indecises.» (II, 12, p. 1059b)

Lorsqu'on s'attache à des écrivains, le «distinguo» donne sa pleine mesure, car on ne prétendra pas les juger en tant qu'hommes, sous peine de s'exposer à des erreurs et à de grossiers amalgames. Malgré ceux qui voudraient le doter de quali-

tés domestiques — et récuse pour cela le témoignage de son propre fils —, Montaigne ne veut voir en Sophocle qu'un bon auteur tragique (II, 1, p. 337).

L'examen d'un texte où la motivation reste lisible, donne plus de chances d'aboutir à une enquête sur les intentions. Montaigne étudie ainsi la dernière lettre d'Épicure, qu'il commente après l'avoir intégralement retranscrite: «Et ce qui me fait interpreter que ce plaisir qu'il dict sentir en son ame, de ses inventions, regarde aucunement la reputation qu'il en esperoit apres sa mort, c'est l'ordonnance de son testament.» (II, 16, p. 620a) La façon de présenter un discours — ici de léguer des paroles ultimes — vient infléchir le contenu, l'éclairant d'un nouveau jour. Montaigne ne juge pas l'authenticité en se fiant à la seule intention avouée, mais à l'acte d'écrire objectif, à sa composition, son ordre et sa manière. Or, la façon dont Épicure ordonne son testament dément sa déclaration d'intention.

On comprend que, dans le même chapitre, l'auteur des *Essais* saisisse l'occasion de se justifier: «(c) Qu'on accuse, si on veut, mon project, mais mon progresz, non.» (II, 17, p. 653c) Nulle différence de style chez lui, alors même qu'il postule en Platon la coexistence de deux écrivains, celui qui — écrivant pour soi — «ne prescrit rien à certes», et celui qui «fait le Legislateur» (II, 12, p. 492).

Mais comment découvrir l'originalité d'un écrivain, qui est également l'héritier de toute une culture? Par quel moyen mettre en lumière sa singularité? «Le sujet selon qu'il est, peut faire trouver un homme sçavant et memorieux, mais pour juger en luy les parties plus siennes et plus dignes, la force et beauté de son âme, il faut sçavoir ce qui est sien, et ce qui ne l'est point, et en ce qui n'est pas sien combien on luy doit en consideration du choisis, disposition, ornement et langage qu'il y a fourny. Quoy? s'il a emprunté la matiere et empiré la forme, comme il advient souvent. Nous autres, qui avons peu de pratique avec les livres, sommes en cette peine que, quand nous voyons quelque belle invention en un poëte nouveau, quelque fort argument en un prescheur, nous n'osons pourtant les en louer que nous n'ayons prins instruction de quelque sçavant si cette piece leur est propre ou si elle est estrangere...» (III, 8, p. 940b) Montaigne juggle ici la liberté du lecteur, en rappelant le secours que peut apporter, en face d'un poëte nouveau, l'aide d'un connaisseur.

En un autre endroit, il exaltera au contraire sa fantaisie en avouant (volontiers) qu'il lit différemment tel auteur et tel autre: «Ce que j'eusse laissé à un autre sans m'y arrester, je l'ay poisé et remarqué en l'histoire de Langey.» (I, 17, p. 73a) L'auteur des *Essais* revendique ainsi implicitement le principe

du plaisir, d'un plaisir qui guide ses propres lectures<sup>20</sup> et toute son appréciation littéraire, par exemple, lorsqu'il n'hésite pas à confesser sa prédilection pour la fiction poétique aux dépens du Réel : «Mais de ce que je m'y entends, les forces et valeur de ce Dieu se trouvent plus vives et plus animées en la peinture de la poesie qu'en leur propre essence.» (III, 5, p. 849b)

Les critères herméneutiques fluctuent donc en fonction de leur objet, et une nouvelle fois la seule méthode reconnue est celle qui envisage un faisceau de motivations et de possibilités. Ce qui ne va pas sans contradictions.

Si par exemple Montaigne perçoit bien la différence entre le «propre», ou spécifique, et l'étranger : emprunt, citation — «(c) Qu'on ne tient pas tout ce qu'on emprunte, à l'aventure se pourra il verifïer par moy-mesme. (b) Il n'y faut point toujours ceder, quelque verité ou beauté qu'elle ait.» (III, 8, p. 936) —, ces catégories paraissent ne pas toujours se distinguer aisément.

Comment, en effet, l'interprète assumera-t-il la tâche qui lui incombe, alors même que la finalité de l'écrivain doit être de s'approprier ce qu'il emprunte : «Nous prenons en garde les opinions et le sçavoir d'autrui, et puis c'est tout. Il les faut faire nostres» (I, 25, p. 137a), partant d'abolir la frontière entre le spécifique et l'étranger ?

Lors même que modèle et rival de son interprète virtuel, Montaigne réfléchit sur sa propre écriture : il prodigue à son «respondant» ce scrupuleux avertissement : «Toutefois, quand la sentence n'est forte à ma mesure, un honeste homme la doit refuser pour mienne.» (III, 9, p. 965b) Cela ne l'empêche pourtant pas de jouer avec le lecteur, quitte à lui faire donner une «nazarde à Plutarque sur [son] nez.» (II, 10, p. 408c) Qui veut l'interpréter, le déchiffrer, doit l'égaliser en lucidité : «Moy qui [...] sçay, nous dit-il, très bien sentir, à mesurer ma portée, que mon terroir n'est aucunement capable d'aucunes fleurs trop riches que j'y trouve semées, et que tous les fruits de mon creu ne les sçauroient payer.» (II, 10, p. 408c)

Au fur et à mesure que s'affine l'introspection, Montaigne prend conscience que se connaître est chose délicate, et que si autrui risque toujours l'erreur dans le jugement qu'il pose sur nous, nous aussi : «Il eschape souvent des fautes à nos yeux.» (II, 10, p. 409a) Il nous manque, par rapport à nous-mêmes, cette placide indifférence qui remet à leur juste place toutes les pièces de notre organisme : «Car ordinairement je m'aperçoy qu'on faut autant à juger de sa propre besongne que de celle d'autrui; non seulement pour l'affection qu'on y

20. «Je ne cherche aux livres qu'à m'y donner du plaisir par un honneste amusement.» (II, 10, p. 409a).

mesle, mais pour n'avoir la suffisance de la cognoistre et distinguer.» (III, 8, p. 939b)

L'écriture, qui amène à l'existence objective telle idée ou fantaisie née en son esprit un jour donné, puis oubliée, peut amplifier le sentiment que Montaigne a d'être étranger à soi-même : il avoue souvent ne pas reconnaître «l'air de [sa] première imagination». (II, 12, p. 566b) Ce souffle, ce «Daemon» que d'aucuns appellent inspiration porte au paroxysme la méconnaissance de soi. De sorte que «...les poètes sont esprits souvent d'admiration de leurs propres ouvrages et ne reconnoissoient plus la trace par où ils ont passé une si belle carrière. C'est ce qu'on appelle aussi en eux ardeur et manie.» (II, 2, p. 347a) L'inspiration, qui a permis à leur âme de quitter son «siège» pour «atteindre si haut» (p. 347a), obscurcit dans le même temps leur conscience.

Tout se passe comme si un homme ne pouvait à la fois être exalté et connaître les chemins de cette exaltation. L'on comprend quel auxiliaire précieux représente alors un lecteur à «l'esprit rassis», qui sait dénouer l'écheveau parce que lui-même est «libre» de cette inspiration.

Mais l'œuvre qu'elle contribue à produire ne risque-t-elle pas d'échapper partiellement à la sécheresse d'un lecteur que la grâce de l'inspiration n'a pas touché? On voit comment le cercle se forme : le lecteur, l'interprète intéressant est peut-être aussi celui qui, sensible à l'inspiration, se laissera gagner, contaminer par elle, qui courra le risque de ne pouvoir interpréter...

Enfin, son pouvoir d'exaltation en témoigne : une œuvre comporte comme une force *sui generis*, qui la rend vite indépendante de son auteur : «L'ouvrage, de sa propre force et fortune, peut seconder l'ouvrier outre son intention et connaissance, et le devancer.» (III, 8, p. 939b) L'interprète se voit alors dans la nécessité de résister à l'illusion. Il lui incombe de rester conscient que «La plus part des hommes sont riches d'une suffisance estrangere. Il peut advenir à tel de dire un beau traict, une bonne responce et sentence, et la mettre en avant sans en cognoistre la force.» (III, 8, p. 936b)

Qu'il adopte en ce cas une attitude active par rapport au texte : «Ou il la faut combattre à escient...», refusant de s'en laisser «remontre» (III, 8, p. 936b). Et qu'il maintienne à son égard une distance qui lui garantira du moins la lucidité : «...ou se tirer arriere, sous couleur de ne l'entendre pas, pour taster de toutes parts comment elle est logée en son autheur.» (*ibid.*) On note que Montaigne n'envisage cette deuxième attitude qu'ensuite, comme un recours dépité en cas d'échec. Faut-il y reconnaître, sous-jacente, la prédilection qu'il semble afficher pour une méthode usant de sympathie? Puisqu'elle est inévitable, qu'au moins la partialité soit sincère : à «la dimension

positive de la recherche», Montaigne adjoint «une dimension relationnelle, laquelle n'intéresse pas seulement le rapport avec le destinataire de la parole interprétative, mais le rapport du chercheur avec lui-même<sup>21</sup>.»

Le métadiscours qui vient constamment relayer l'écriture des *Essais* indique un recours herméneutique: la meilleure façon de juger quelqu'un consisterait à se fier au jugement qu'il porte sur lui, à lui demander «(b) Combien il se contente de soy, jusques où son parler et sa besongne luy plaist». (III, 8, p. 939) Lui laisser le choix des armes est peut-être aussi le seul moyen d'éviter qu'autrui se dérobe: «Or, fais-je, laissons donc ces pieces, donnez m'en une qui vous represente bien entier, par laquelle il vous plaise qu'on vous mesure». Et puis: «Que trouvez-vous le plus beau en vostre ouvrage? Est-ce ou cette partie, ou cette-cy? La grace, ou la matiere, ou l'invention, ou le jugement, ou la science?» (*ibid.*)

La sélection qu'il faisait dans ses emprunts et le parti qu'il en tirait permettaient à Montaigne d'affirmer son autonomie. Ici, pareillement, la prédilection marquée par un auteur pour tel caractère d'une œuvre signale sa valeur, suivant le postulat que l'on se connaît soi-même mieux que quiconque.

Cercle infini de la connaissance: connaître autrui exige que l'on connaisse la façon dont autrui se connaît et s'interprète. Mais, là encore, il convient de distinguer.

On se fourvoierait par exemple à vouloir assimiler l'auteur à l'homme, qui ne se laisse pas toujours deviner dans ses écrits: «Il faut bien juger leur suffisance, mais non pas leurs meurs ny eux, par cette montre de leurs escrits qu'ils étalent au theatre du monde.» (II, 10, p. 415a)<sup>22</sup>

Certes, l'inquisition de Montaigne est ontologique, et le jugement de nos inclinations et de nos actions est plus grave à ses yeux que celui d'un arpent de terre (II, 16, p. 624b): «Car j'ay une singuliere curiosité [...] de connoistre l'ame et les naïfs jugemens de mes autheurs.» (II, 10, p. 415a) Il cherche à établir l'honnêteté des historiens en examinant «si ces recitateurs et recueilleurs son louables eux-mesme» (III, 8, p. 931b), et tient à cerner l'homme derrière l'auteur: «Je ne voy jamais autheur, mesmement de ceux qui traictent de la vertu et des offices, que je ne recherche curieusement quel il a esté.» (II, 31, p. 716a) Certes, il remercie Aulu-Gelle d'avoir «laissé par escrit» un «conte des meurs» de Plutarque (*ibid.*). Mais sa connaissance de Plutarque en tant qu'homme ne reste-t-elle pas toujours filtrée par la conscience — admirative, partisane — d'un autre ?

21. J. Starobinski, *Leo Spitzer et la lecture stylistique*, Genève, 1964-1969, in *Études de style* de L. Spitzer, Paris, Gallimard, 1970, p. 15.

22. Cf. aussi: «Il faut considerer le presche à part, et le prescheur à part.» (II, 31, p. 715a).

Au chapitre 32 du deuxième livre, Montaigne avoue préférer l'image de soi que propose Sénèque dans ses œuvres à l'homme que décrit l'historien Dion, d'ailleurs inconstant dans ses témoignages: «Sa vertu paroist si vive et vigoureuse en ses escrits, et la defence y est si claire à aucunes de ces imputations, comme de sa richesse et despence excessive, que je n'en croiray aucun tesmoignage au contraire.» (p. 722a) Il se fie donc plutôt à son intuition et à sa sympathie.

Cela signifie encore qu'il aime à découvrir ses semblables dans leurs facultés de dépassement, dans leurs actes créateurs et dans ce qui les individualise: «Et tous les jours m'amuse à lire en des auteurs, sans soin de leur science, y cherchant leur façon, non leur subject. Tout ainsi que je poursuy la communication de quelque esprit fameux, non pour qu'il m'enseigne<sup>23</sup> mais pour que je le cognoisse.» (III, 8, p. 928c)

Au-delà de cette quête ontologique — qu'elle achève peut-être —, la forme permet d'appréhender un écrivain dans sa spécificité. Il arrive ainsi à l'auteur des *Essais* de dire d'un auteur ancien, en faisant prévaloir une vision littéraire sur une saisie éthique: «...les perfections et beautez de sa façon de dire nous font perdre l'appetit de son subject; sa gentillesse et sa mignardise nous retiennent par tout; il est par tout si plaisant [...] et nous remplit tant l'ame de ses graces, que nous en oublions celles de sa fable». (II, 10, p. 411a) C'est encore cette «façon», en laquelle tout l'art réside, qui amène Montaigne à critiquer *l'Énéide*: «...Vergile en ses *Georgiques*, que j'estime le plus accompli ouvrage de sa Poésie: à la comparaison duquel on peut reconnoistre aysément qu'il y a des endroits de *l'Aeneide* ausquels l'auteur eut donné encore quelques tours de pigne, s'il en eut eu loisir.» (II, 10, p. 410a) Ici non plus, Montaigne ne considère pas le sujet des deux œuvres, mais le travail créateur qu'elles attestent. Le point de vue qu'il adopte est bel et bien celui du producteur qui, pour interpréter, essaie.

On le voit par exemple avancer une interprétation finaliste, qui s'intéresse davantage à expliquer une image en fonction du but que veut atteindre l'écrivain, plutôt qu'à en rechercher les causes suivant un modèle réaliste. Une telle interprétation ne s'embarrasse pas du vraisemblable, ou de tout autre rapport externe de l'œuvre avec le Réel: «Homere a esté contrainct de consentir que Venus fut blessée au combat de Troye, une si douce sainte, et si delicate, pour lui donner du courage et de la hardiesse, qualitez qui ne tombent aucunement en ceux qui sont exempts de danger.» (III, 7, p. 918b) Comprendre un texte implique d'adopter la visée qu'il se donne.

23. Montaigne lui-même se «desplait de l'inculcation.» III, 9, p. 962b.

Mais si, quand on cherche à connaître un auteur, l'écriture demeure toujours disponible pour une nouvelle tentative d'appréhension, le problème de l'interprétation reste entier lorsqu'il s'agit de comprendre des individus.

Comment arriver à saisir leur caractère composite sans le trahir ? On ne négligera aucun détail puisque «Chasque parcelle, chasque occupation de l'homme l'accuse et le montre également qu'un'autre.» (I, 50, p. 303c)

Certes, on ne s'illusionnera pas : on ne saurait étreindre toutes ces parcelles de la même façon. D'autant que bien souvent, le jugement entrevoit plus qu'il ne voit. Montaigne explique ainsi<sup>24</sup> : «Je juge leur beauté ; je la voy, si non jusques au bout, du moins si avant qu'il m'est impossible d'y aspirer.» (II, 17, p. 637a)

Si elle ne parvient pas à s'appliquer à l'objet qu'elle étudie, la saisie trouve dans sa diversité une chance de racheter son imperfection : «Nous empeschons au demeurant la prise et la serre de l'ame à luy donner tant de choses à saisir. Les unes, il les luy faut seulement presenter, les autres attacher, les autres incorporer. Elle peut voir et sentir toutes choses, mais elle ne se doibt paistre que de soy.» (III, 10, p. 1009b) De même qu'un écrivain varie son style, de même un interprète a davantage à varier ses approches : «Tantost il faut superficiellement manier les choses, tantost les profiler.» (II, 17, p. 638a)

Et paradoxalement, l'effort interprétatif consiste à sauvegarder la légèreté et la spontanéité qui président aux œuvres réussies : «(a) Les difficultez, si j'en rencontre en lisant, je n'en ronge pas mes ongles ; je les laisse là. [...] (b) Si je m'y plantois, je m'y perdrois, et le temps : car j'ay un esprit primsautier. Ce que je ne voy de la premiere charge, je le voy moins en m'y obstinant [...]. (c) Ma veuë confond et s'y dissipe. (b) Il faut que je l'y retire et que je l'y remette à secousses : tout ainsi que, pour juger du lustre de l'escarlatte, on nous ordonne de passer les yeux pardessus, en la parcourant à diverses veuës, soudaines reprises et reiterées.» (II, 10, p. 409) Toute obstination entraîne la raideur et empêche précisément l'interprétation d'atteindre ce qu'elle vise, c'est-à-dire de s'appliquer avec souplesse à une réalité mobile, non de s'y «clouer» (III, 13, p. 1107b), de pratiquer cette écoute flottante que recommande Freud au psychanalyste : «L'on échappe au danger inséparable de toute attention voulue, celui de choisir parmi les matériaux fournis [...]. N'oublions jamais que la signification

24. À propos des écrivains anciens, mais il pourrait tout aussi bien s'agir de n'importe quelle personne.

des choses entendues ne se révèle souvent que beaucoup plus tard<sup>25</sup>.»

L'interprète se donne alors plus de chances de retrouver cette spontanéité qui semble inhérente à la création : «(c) Ceci m'advient aussi : que je ne me trouve pas où je me cherche ; et me trouve plus par rencontre que par l'inquisition de mon jugement. J'aurai eslané quelque subtilité en escrivant (J'entens bien : mornée pour un autre, affilée pour moi. Laissons toutes ces honnestetez, cela se dit par chacun selon sa force). Je l'ay si bien perdue que je ne sçay ce que j'ay voulu dire ; et l'a l'estranger découverte par fois avant moi.» (I, 10, p. 40c)

Ainsi conçue, l'interprétation ne peut jamais être que partielle, ce qui l'oblige à une certaine humilité : «(a) Quand je me trouve dégousté de l'Axioche, de Platon [...], mon jugement ne s'en croit pas : il n'est pas si sot de s'opposer à l'autorité de tant d'autres fameux jugements (c) anciens, qu'il tient ses regens et ses maistres, et avec lesquels il est plustost content de faillir. (a) Il s'en prend à soy et se condamne, ou de s'arrêter à l'escorce, ne pouvant penetrer jusqu'au fons, ou de regarder la chose par quelque faux lustre.» (II, 10, p. 410) Le chapitre «De l'art de conférer» nous montre Montaigne avouant son incompréhension à l'égard d'une lettre de Tibère : «J'ay principalement consideré son jugement, et n'en suis pas bien éclaircy par tout. Comme ces mots de la lettre que Tibere vieil et malade envoyoit au Senat : «Que vous escriray-je, Messieurs, ou comment vous escriray-je, ou que ne vous escriray-je point en ce temps? Les dieux et les deesses me perdent pirement que je ne me sens tous les jours perir, si je le sçay», je n'apperçois pas pourquoy il les applique si certainement à un poignant remors qui tourmente la conscience de Tibere ; au moins, lors que j'estois à mesme, je ne le vis point.» (III, 8, p. 941b)

Outre l'interprétation au second degré que nous propose ce passage — puisque Montaigne y critique un jugement posé sur Tibère —, est soulignée ici la désinvolture du second interprète, la liberté qu'il entend garder, et la conscience qu'il a de ne pouvoir formuler un jugement définitif : on touche ici du doigt le caractère infini que Montaigne confère à la signification : «Il y en a d'autres...» (II, 10, p. 410a), se plaît-il à affirmer.

La prudence est de règle pour qui s'attache aux paroles d'autrui, et il convient de garder le sens du provisoire lorsque l'on se prononce sur elles. La limite que constitue le caractère nécessairement subjectif de notre interprétation peut cependant se transformer en valeur, et Montaigne souligne l'intérêt du point de vue : «Il n'importe pas seulement qu'on voye la chose, mais comment on la voye.» (I, 14, p. 67a) Pour compen-

25. S. Freud, cité in *l'Obvie et l'Obtus*, R. Barthes, Paris, Seuil, 1982, p. 222.

ser son incapacité «de traiter à fons quelque matiere» (I, 50, p. 302c), l'interprétation s'évertuera à la précision : «(c) Qu'ils circonscrivent et restreignent un peu leur sentence : pourquoy c'est, par où c'est. Ces jugemens universels que je vois si ordinaires ne disent rien.» (III, 8, p. 936c)

Une précision qui sache s'assortir de modestie : «Ce que j'en opine, c'est aussi pour declarer la mesure de ma veuë, non la mesure des choses.» (II, 10, p. 410a)

En retour, se voit garantie la liberté de l'interprète : pourvu qu'elle la confesse, l'interprétation a droit à la partialité : «Je suis si imbu de la grandeur de ces hommes là, que non seulement il ne me semble, comme à Bodin, que son conte [Montaigne parle de Plutarque] soit incroyable, que je ne le trouve pas seulement rare et estrange.» (II, 32, p. 723a)

Peut-être d'ailleurs, par une sorte d'«éros de l'interprétation»<sup>26</sup>, ne peut-on comprendre profondément que les écrivains, les hommes dont on se sent proche<sup>27</sup>.

Tout comme les sens démentent les spéculations médicales en nous disant «que c'est, où c'est» (III, 13, p. 1095b), une fois reconnue la défaite de la raison, l'intuition à l'égard d'autrui, la présence sincère à soi-même pourront en dernier recours constituer l'outil de l'interprétation : «Je ne me juge que par vray sentiment, non par discours.» (*ibid.*)

L'interprétation ne peut que refléter la mouvance de l'esprit humain : «Quand je prens des livres, j'auray apperceu en tel passage des graces excellentes et qui auront feru mon ame, qu'un' autre fois j'y retombe, j'ay beau le tourner et virer, j'ay beau le plier et le manier, c'est une masse inconnue et informe pour moy.» (II, 12, p. 566a) Non seulement elle devra admettre cette inconstance, mais elle choisira de s'y conformer. Elle s'obligera donc au suspens, en prenant pour modèle le langage des Sceptiques : «Et pendant qu'il [Cicéron] les traictoit [les Lettres], c'estoit sans obligation d'aucun party, suivant ce qui luy sembloit probable, tantost en l'une secte, tantost en l'autre, se tenant tousjours sous la dubitation de l'Academie.» (II, 12, p. 501c) Si elle ne se sent pas tenue de proposer un jugement définitif, elle jouira d'une liberté d'appréciation qui lui permettra d'envisager beaucoup plus d'hypothèses : «Il est

26. Pour reprendre l'expression de J. Starobinski, *Leo Spitzer et la lecture stylistique, op. cit.*, p. 14.

27. On pense à ce que dit F. Schleiermacher : «...pour ce qui dépend d'une conception juste du procès intérieur de l'écrivain, dans son projet et dans la composition, et pour ce qui est du résultat de sa particularité personnelle dans la langue et dans la totalité de sa situation, le commentateur le plus habile ne réussira au mieux qu'avec les écrivains qui lui sont le plus proches, avec ses auteurs préférés, ceux dont il a le mieux pénétré l'intimité [...]. Pour les autres écrivains en revanche, il se contentera de moins», cité par P. Szondi, «L'herméneutique de Schleiermacher», in *Poétique*, I, 1970, p. 146.

possible que l'action de la veüe s'estoit hebetée pour avoir été si long temps sans exercice [...] : car nous sentons evidemment que l'œil que nous tenons couvert r'envoye à son compaignon quelque partie de son effect, en maniere que celui qui reste s'en grossit et s'en enfle ; *comme aussi l'oisiveté, avec la chaleur des liaisons et des medicamens, avoit bien peu attirer quelque humeur podragrique au gouteux de Martial...*» (II, 25, p. 688a) Comme interprète, Montaigne souligne le caractère éphémère de tout jugement : «Quand je l'appelle un badin, un veau, je n'entreprend pas de luy coudre à jamais ces tiltres ; ny ne pense me desdire pour le nommer tantost honneste homme. Nulle qualité nous embrasse purement et universellement.» (I, 38, p. 234c) Et lorsqu'au chapitre 10 du deuxième livre, l'auteur des *Essais* avoue annoter un livre en y inscrivant «le temps auquel j'ay achevé de le lire et le jugement que j'en ay retiré en gros, afin que cela me represente au moins l'air et l'Idée generale» (p. 418a), il souligne par cette confiance le caractère provisoire qu'il entend garder à toute lecture.

Il est difficile de déterminer, pour conclure, la règle herméneutique que Montaigne préconise, puisque la richesse de son approche réside précisément dans son caractère ondoyant. L'interprétation aura le style d'une improvisation toujours renouvelée, plutôt qu'elle ne cherchera à se faire «rejançe» (III, 8, p. 924b). Qu'elle se sache instable comme celui qui la prononce, et se fasse fidèle à celui ou à ce sur quoi elle porte. Elle pourra parfaitement être remise en cause par une nouvelle interprétation, qui aura le même statut provisoire. En effet, d'une part, la relation critique ne peut être que nouvelle chaque fois qu'elle s'établit, puisqu'est déjà infiniment variable la relation intérieure que l'on entretient avec soi : «Je ne vise icy qu'à me descouvrir moy-mesmes, qui seray par adventure autre demain.» (I, 26, p. 148a) D'autre part, le sens authentique que l'interprétation cherche à rejoindre n'est pas un, mais multiple et ouvert indéfiniment.

Si donc elle s'avère capable de rester enquérante, et s'intéresse à poser les problèmes plus qu'à les résoudre, l'interprétation se trouve revalorisée dans les *Essais*, et conjuré le démon de la curiosité que dénonçait *l'Apologie*.